



Angers, jeudi 7 janvier 2020

La Ville d'Angers et Angers Loire Métropole engagent des travaux d'entretien aux parcs Saint-Nicolas

Dans le cadre du plan de gestion de l'Espace naturel sensible, et en accord avec les préconisations établies par l'Office national des forêts (ONF), un chantier de régénération du patrimoine boisé de l'étang Saint-Nicolas est programmé au 1^{er} trimestre 2021.

Les parcs Saint-Nicolas, d'une superficie de 147 hectares, avec leurs boisements, leur étang et leurs allées, représentent un poumon vert essentiel au bien être des habitants de la Ville d'Angers.

Ces espaces contribuent à l'amélioration de l'environnement et offrent la possibilité de pratiquer des activités sportives et récréatives pour tous. Ils sont un véritable réservoir de biodiversité en plein cœur de la ville. Ces parcs sont classés « Espace naturel sensible » par le Conseil Départemental de Maine et Loire.

Face au changement climatique et à l'augmentation de la fréquentation du site, ces espaces se fragilisent : des châtaigniers dépérissent, des plantes invasives se développent, des sentiers sauvages fragmentent les milieux. Aussi, la Ville d'Angers a mis en place un plan de gestion spécifique en collaboration avec différents partenaires (la Ligue de Protection des Oiseaux, l'Office National des Forêts, la Fédération Départementale de la pêche ...) pour développer des actions de gestion et de préservation de ce patrimoine naturel.

Parmi les actions ciblées dans le plan de gestion, la période hivernale est propice aux chantiers d'entretien du patrimoine arboré dans le respect de la biodiversité.

3 chantiers programmés

La Ville d'Angers et Angers Loire Métropole ont engagé trois chantiers qui vont se poursuivre jusqu'au 29 janvier 2021.

Chantier de recépage de châtaigniers et de chênes

Le peuplement des châtaigniers situé sur cette parcelle est arrivé en fin de vie. Afin d'assurer la sécurité du public et d'entamer la régénération naturelle, en cohérence avec le plan de gestion établi par l'ONF, une opération d'abattage et de recépage de châtaigniers et de chênes est prévue.

Ces travaux vont favoriser le développement de chênes conservés et celui de nouvelles pousses de châtaigniers à partir des souches afin de former un nouveau peuplement à terme. En complément, des plantations de jeunes plants seront effectuées avec des essences forestières diversifiées.

Afin de garantir leur bonne installation, les parcelles concernées seront clôturées et non accessibles au public pendant cette période.

Travaux préparatoires au chantier de retrait des plantes invasives

La Ville d'Angers va procéder au printemps à l'arrachage, à l'aide d'un bateau spécifique, de 2 plantes aquatiques qui envahissent l'étang : la jussie et l'égérie dense.

Travaux d'entretien des bords de l'étang (côté amont) :

Angers Loire Métropole procède à la mise en sécurité du patrimoine arboré le long des chemins en amont de l'étang Saint Nicolas. Les travaux portent sur l'élagage de branches mortes, la suppression d'arbres morts et l'évacuation des coupes

Un stand d'informations les week-ends des 9 et 16 janvier

Dans le cadre des Assises de la transition écologique et afin de présenter l'ensemble de ces actions, les élus de la ville d'Angers seront présents sur l'esplanade Saint Jacques (rue Saint-Jacques) pour rencontrer les usagers des parcs Saint-Nicolas les samedis 9 et 16 janvier, de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h, et les dimanches 10 et 17 janvier, de 9 h à 12 h.

L'association Fransylva, représentant de l'ensemble des sylviculteurs des Pays de la Loire, fortement engagée dans la gestion durable des forêts privées, sera également présente les samedis 9 et 16 janvier pour échanger sur le thème : « Comment gérer une forêt aujourd'hui en prenant en compte les enjeux environnementaux ? » Elle interviendra notamment pour expliquer le rôle de l'arbre, de la forêt et du gestionnaire forestier ainsi que l'importance de la biodiversité en ville comme en milieu rural.